

Les ITS virales et le clinicien

Harold Dion, MD, CCMF, FCMF
Clinique médicale l'Actuel
Président sortant CQMF

Objectifs

- Définir le rôle du clinicien dans la prévention des ITS virales et de leurs complications (herpès génital et infection au VPH)
- Formuler les attentes du clinicien face à la santé publique
- Analyser la complémentarité entre le clinicien et l'intervenant de santé publique.

La situation est inquiétante

- Les ITS virales sont largement répandues dans la population générale
- On estime que la prévalence se situerait aux alentours de 20 %
- Les ITS virales sont souvent asymptomatiques, donc un grand nombre de personnes peuvent être infectées sans le savoir.

Des conséquences déplorables

- Il est reconnu que le VPH est associé à des cancers de la région ano-génitale
- Le VHS peut aussi être transmis au nouveau-né d'une mère infectée avec des conséquences désastreuses
- Les personnes infectées peuvent éprouver de l'anxiété, dépression, sentiment d'isolement, modifications des activités sexuelles, etc.

Rôle du clinicien

- L'histoire sexuelle permet d'identifier les facteurs de risque de contracter une ITS ainsi que les comportements à risque
- Il n'est pas irrespectueux de poser directement les questions les plus difficiles.
- Avez-vous des relations sexuelles avec des femmes, des hommes ou les deux?
- Utilisez-vous des condoms pour toutes les pénétrations et pendant toute la pénétration?

Rôle du clinicien

- Échangez-vous des objets sexuels qui sont utilisés pour la pénétration (si oui, comment les désinfectez-vous)?
- Utilisez-vous des drogues injectables?
- Y-a-t-il partage de seringues?
- Avez-vous des rapports sexuels sous l'influence de l'alcool, de drogues, etc?
- Si oui, êtes-vous certains que vos partenaires sexuels demeurent sécuritaires dans ces situations?

Rôle du clinicien(suite)

- Si une ITS est soupçonnée, un examen clinique complet est recommandé afin d'éliminer les complications possibles
- Ensuite un examen génital local recherche la présence de lésions
- Les prélèvements diagnostiques (la culture virale pour le VHS en présence de lésions suspectes et la cytologie cervicale pour le VPH) complètent le questionnaire et l'examen.

Rôle du clinicien (suite)

- Le traitement de l'infection génitale au VPH et au VHS est plus complexe et le rôle du traitement sur la transmission de l'infection est moins clair; il vise essentiellement à contrôler ou à prévenir la morbidité et la survenue de complications.

Rôle du clinicien (suite)

- Counselling des personnes infectées :
 - L'infection et les modes de transmission
 - Excrétion asymptomatique
 - Adoption et maintien de comportements sécuritaires comporte en soi des difficultés et des défis
 - Renforcer le potentiel des personnes
 - Notification des partenaires
 - Impact psychosocial

Rôle du clinicien (suite)

- Prévention des complications: (cancer du col)
 - Guide canadien de médecine préventive recommande 1 cytologie annuelle pour le cancer du col au début de l'activité sexuelle et ensuite tous les 3 ans jusqu'à 69 ans après 2 frottis normaux consécutifs
 - S'assurer du contrôle de qualité de la cytologie conventionnelle
 - Faire le suivi des anomalies cytologiques.

Rôle du clinicien (suite)

Prévention des complications l'herpès néonatal

- Suivi clinique chez les femmes infectées
- Cultures virales hebdomadaires
- Utilisation du condom ou l'abstinence
- La présence de lésions au moment de l'accouchement impose la césarienne (ou le traitement antiviral du nouveau-né)
- Examen clinique du nouveau-né (culture?)

Attentes face à la santé publique

- La population générale a des connaissances insuffisantes sur l'herpès génital, les condylomes et leurs conséquences à long terme
- Il serait pertinent de sensibiliser la population et renouveler sans cesse le message en fonction des cultures (affiches, dépliants, magazines, Internet, vidéo, journaux, publicités ...)

Attentes face à la santé publique (suite)

- Le milieu scolaire est un endroit privilégié pour intervenir en amont
- Aborder la sexualité sous l'angle de relations amoureuses, du plaisir, de l'affirmation de soi, de l'identité sexuelle, de planification des naissances, tend à donner davantage de sens aux comportements sécuritaires.

Attentes face à la santé publique (suite)

- Distribution de moyens de protection
- Réalisation d'ateliers sur la négociation du condom, de l'estime de soi, de l'empowerment, couples discordants
- Offre de services psychosociaux adaptés à ceux qui en ont besoin
- Favorisation de l'accès à des soins de qualité de téléconsultation

Attentes face à la santé publique

- Favoriser l'accès à des soins cliniques de qualité
- Favoriser la recherche afin de mieux comprendre l'épidémiologie, l'évolution des infections, la prise en charge clinique et les stratégies de prévention contre ces infections.

Attentes face à la santé publique (suite)

- Développer et consolider des liens avec les médecins
- Créer des programmes de formation pour mieux informer intervenants pour être en mesure de mieux conseiller leur patients (colloques, publications)
- Outiller les médecins pour effectuer un counselling approprié à leurs patients (brochures, programmes informatisés).

Attentes face à la santé publique (suite)

- Diffusion des lignes directrices pour la détection, le traitement et la prévention des complications.
- Création d'un registre de cytologie et l'implantation d'un programme organisé de dépistage d'importance majeure.
- Introduction d'un test plus sensible que la cytologie conventionnelle.

Attentes face à la santé publique (suite)

- Intensification de la prévention primaire auprès des jeunes femmes
- Amélioration du contrôle de qualité de la cytologie conventionnelle
- Amélioration du suivi des femmes avec des anomalies cytologiques
- Implantation d'un projet pilote de détection du VPH pour le triage des ASCUS.

Complémentarité entre le clinicien et l'intervenant de la santé publique

- Développer et consolider des liens
- Activités de FMC conjointes
- Campagne conjointe de sensibilisation
- Implantation d'un projet pilote de détection du VPH pour le triage des ASCUS.
- Programme de notification des partenaires

Conclusion

- Le cabinet du médecin est un outil de prévention sans doute sous-utilisé
- Amener une personne à consulter précocément et leur offrir un suivi adéquat et permettre à certains de diminuer le risque de transmission ne peuvent qu'avoir un effet bénéfique sur la prévention des ITS.

Conclusion (suite)

- Enfin, devant la complexité de l'action dans le domaine des ITS, un partenariat avec la santé publique est souhaitable...